

Par Anthony Tejero

Créé le 09/22/2015 - 03:00

«La prévention routière est l'affaire de tous », « C'est dès le plus jeune âge qu'il faut inculquer les valeurs du code de la route », « Plus on commencera tôt, plus on aura des adultes qui seront de bons piétons et conducteurs ». Ces belles phrases ont été prononcées jeudi dernier par des représentants du gouvernement et de la province Sud. Tous étaient invités à l'inauguration de la piste de sécurité routière du groupe scolaire Renée-Fong, à Dumbéa.

Sauf que ce projet a exclusivement été porté et financé par l'équipe pédagogique de l'école, directeurs en tête. Une initiative qui a nécessité de la « débrouillardise et des réseaux ». « Avant, comme on n'avait pas d'infrastructure, nous faisons surtout de la théorie. Car à Dumbéa, il n'y a pas de piste collective. Et celle du Receiving, à Nouméa, est en travaux\*, témoigne Stéphane Courtine, directeur de l'école élémentaire. De toute façon, elle était loin et cela coûtait cher en transport. Autant financer notre propre projet. »

**Indispensable.** Pas de piste collective dans la deuxième ville du Caillou ? Voilà de quoi faire réagir. A commencer par Edgar Chardon, l'adjoint en charge des transports, qui juge qu'un tel équipement est « indispensable ». Encore faut-il trouver les financements. « Avec notre budget serré, ce n'est pas la priorité en ce moment, mais cela reste un objectif à atteindre d'ici la fin de la mandature, explique l'élu. Nous pouvons fournir le foncier, mais nous recherchons une aide financière. » A Nouméa, la fermeture temporaire du Receiving, pour travaux, donne du fil à retordre aux écoles. « Aujourd'hui, sans cette piste, il y a une carence, concède Julie Schoenenberger, chef du service de la Vie scolaire. Avec nos partenaires, on a donc commencé à réfléchir à des alternatives ». Il s'agit de réaménager de vieilles pistes ou d'en créer de nouvelles dans les écoles les plus adaptées. L'équipement servira ensuite aux autres écoles du secteur. Mais pour l'heure, seule une nouvelle piste a été aménagée, à l'école des Pervenches. Au total, trois pistes sont opérationnelles.

Au Mont-Dore, la municipalité a pris les devants depuis longtemps. Créée en 1995, la piste du complexe de Boulari accueille les enfants de la commune et même certaines classes de Nouméa. « Mais le gros frein, c'est le coût des transports. C'est pourquoi on crée aussi des pistes dans les écoles, indique Rose Lallut, la directrice de cabinet de la mairie. A Yahoué et Saint-Louis depuis 2013, bientôt à Plum, puis sûrement au Vallon-Dore.

**Avenir.** « L'éducation routière ne doit pas se limiter au cadre scolaire. Pendant les vacances, nous installons aussi des petits circuits pour les familles et mettons à disposition la piste de Boulari, poursuit cette ancienne institutrice. C'est un investissement pour l'avenir ». Un investissement qui se fait sur fonds propres et grâce au monde associatif.

A la traîne sur ce sujet, la commune de Païta vient de prendre le problème à bras-le-corps. Deux projets de pistes collectives ont ainsi été actés par la mairie, à Tontouta et au centre-ville. « Les enseignants étaient très demandeurs, précise Willy Gatuhau, le premier adjoint au maire. J'espère qu'elles seront officiellement ouvertes pour la prochaine rentrée scolaire. Ce projet est entièrement supporté par la commune en partenariat avec les associations de parents d'élèves ».

## **Questions à...Christophe Delessert, conseiller pédagogique à la Denc**

« Ils font à la débrouille »

Les Nouvelles calédoniennes : Les infrastructures de sécurité routière à l'école sont-elles suffisantes ?

Christophe Delessert : Non. Et pour le moment, les pistes de sécurité routière qui se développent concernent uniquement Nouméa et son agglomération.

*Concrètement, quels enseignements doivent être dispensés aux enfants ?*

A la fin de la scolarité primaire, l'enfant doit être titulaire de l'APER : ou Attestation de première éducation routière. Cela se fait progressivement avec trois examens, du cycle 1, en maternelle, au cycle 3, en CM. Ce sont les instructions officielles des programmes de Nouvelle-Calédonie. Les enseignants sont donc tenus de les mettre en œuvre.

*Et comment font-ils s'il n'y a pas les infrastructures nécessaires ?*

Ils font à la débrouille. Aujourd'hui, certaines écoles construisent leur propre piste avec divers partenariats financiers. Quand il n'y a pas de piste collective, les professeurs font avec les moyens du bord. J'ai vu des écoles où les panneaux étaient en carton et peints par les élèves, les pistes étant tracées à la craie, et les vélos appartenant aux familles. Cela dépend donc de la volonté de chaque école. C'est perfectible, il y a des manques, mais cela s'est quand même drôlement amélioré.

*Il n'existe donc pas de fonds spécifiques pour financer ces équipements...*

Non, c'est à la discrétion de chaque commune. Mais, à la Denc, nous impulsions cet enseignement de la sécurité routière. En tant que conseiller pédagogique par exemple, j'organise des stages de formation des professeurs. Au gouvernement, notre budget aussi est contraint. Le financement est du ressort de la mairie car les bâtiments des écoles leur appartiennent, mais rien ne les empêche d'essayer de trouver des financements à travers divers partenaires et institutions.

Photos / vidéos

Visuel 1:



Visuel 2:



---

**URL source:** <http://www.lnc.nc/article/dumb%C3%A9a/pas-log%C3%A9s-%C3%A0-la-m%C3%Aame-enseigne>